

---

# COLLÈGE DES MISSIONS AFRICAINES HAGUENAU

01 RUE DES MISSIONS AFRICAINES, 67500 HAGUENAU

## MISE EN SECURITE ET ACCESSIBILITE DU BATIMENT "EXTERNAT"

---

MAÎTRE D'OUVRAGE: **MISSIONS AFRICAINES HAGUENAU**  
01 RUE DES MISSIONS AFRICAINES, 67500 HAGUENAU  
67500 HAGUENAU  
WWW.COLLEGE-MISSIONS-AFRICAINES.FR

MAÎTRE D'ŒUVRE:



**ARCHETYPE**  
JACQUES ORTH & CHRISTOPHE BURY  
32A, RUE DES FILEURS - 67240 BISCHWILLER  
TÉL. 03 88 53 98 98  
MAIL. AGENCE@ARCHETYPE-SAS.FR      WWW.ARCHETYPE-SAS.FR

BUREAU D'ÉTUDES: **SRIG INGENIEURS CONSEILS**  
5, RUE DE LISBONNE - 67300 SCHILTIGHEIM  
TÉL. 03 88 62 38 18      FAX.03 88 93 03 50  
MAIL. INGENIEURSCONSEILS@SRIG.FR

BUREAU D'ÉTUDES: **BMA INGENIERIE**  
6, RUE DE TURCKHEIM - 68230 NIEDERMORSCHWIHR  
TÉL.03 89 30 06 75      FAX.03 89 30 05 73  
MAIL. BMAI@ORANGE.FR

BUREAU CONTRÔLE: **QUALICONSULT**  
06, RUE DES HÉRONS  
67960 ENTZHEIM  
TÉL. 03 88 78 45 81      FAX. 03 88 78 56 28

BUREAU SSI: **FIBE ÉTUDES**  
7A RUE DE LA BATTERIE  
67118 GEISPOLSHEIM  
TÉL : 03 88 15 55 18      FAX : 09 70 62 20 70  
MAIL. BLAISE@FIBE.FR

COORDINATEUR CSPS: **AGP COORDINATIONS**  
PASCALE GUENOUKPATI  
10 RUE DU ZIEGELFELD  
67100 STRASOURG  
TEL. 06 62 42 47 21      FAX : 09 55 64 36 01  
MAIL. CONTACT.AGPCOORDINATION@YAHOO.FR

---

## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Lot 06 MENUISERIE INTERIEURE

- CCTP

---

## 6 1 **PRESENTATION DE L'OPERATION**

L'opération projetée concerne la mise en sécurité et accessibilité du bâtiment du Collège des Missions Africaines Haguenau, situé :

- 01 Rue des Missions Africaines,  
67500 HAGUENAU

Classement ERP :

- le bâtiment est classé ERP de type R, de 3ème catégorie

Maître d'Ouvrage :

- Collège des Missions Africaines Haguenau  
01 Rue des Missions Africaines,  
67500 HAGUENAU

Maître d'Oeuvre :

- SAS ARCHETYPE  
Jacques ORTH et Christophe BURY  
32a, rue des Fileurs  
67240 BISCHWILLER  
tél : 03 88 53 98 98  
fax : 03 88 53 98 99  
Adresse Courriel : agence@archetype-sas.fr

Adresse du chantier :

- 01 Rue des Missions Africaines,  
67500 HAGUENAU

## 6 1 1 **CONSISTANCE GENERALE DES TRAVAUX**

**Les prestations du présent lot comprennent :**

- le présent lot concerne les travaux de menuiseries intérieures en bois ainsi que les
- la consistance détaillée des travaux est précisée dans le Descriptif, et les principes de conception générale et détails d'exécution sur les plans du Maître d'Oeuvre.

## 6 1 2 **ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE**

**Les travaux seront exécutés conformément :**

- à la totalité des plans, descriptifs, schémas, etc ... joints au dossier.
- aux fascicules interministériels du Cahier des Clauses Techniques (CCTG), applicables aux marchés publics de travaux de bâtiment.
- ces documents C.C.T.G. ne sont pas tous nommément désignés ici, chaque entrepreneur étant contractuellement réputé connaître tous les documents C.C.T.G. applicables aux travaux de son lot.
- aux Cahier des Charges et Règles de calcul des DTU
- aux Cahier des Clauses Spéciales DTU (C.C.S. - D.T.U.)
- à la réglementation thermique RT 2012
- Conforme à la norme NF P98-351 en vigueur
- L'ensemble des ouvrages à réaliser par le titulaire du marché seront conformes à la réglementation et aux normes en vigueur.

**En particulier :**

Les DTU :

Menuiseries intérieures en bois :

- DTU 36.1 - NF P 23.201 : Menuiseries en bois
- FD P 20.201 et DTU 36.1 et DTU 37.1 : choix des fenêtres en fonction de leur exposition
- DTU 39 : Miroiterie - Vitrierie
- DTU 34 : Fermetures
- DTU 34.1 : NFP 25.201 : Ouvrages de fermeture pour baies libres

Menuiseries extérieures en aluminium :

- DTU 37.1: Menuiserie métallique
- DTU 36.1 et DTU 37.1 : Choix des menuiseries suivant exposition
- DTU 39.1 et 39.4 : Vitrierie et miroiterie
- DTU 34 : Fermetures

Les normes :

Menuiseries intérieures en bois :

- NFB 53.501
- NFB 53.502
- NFB 53.503 Classement d'aspect des bois
- NFB 53.504 Contre plaqué
- NF B 32-003 : Glace non colorée - Généralités (décembre 1981)
- NFB 53.510 Qualité des bois de menuiserie
- NFB 54.004 Classement des lambris
- NFP 23.401- 402 huisserie et bâti
- NFP 23.301 -3 02 - 303-304 : Portes planes
- NFP 23.510 Portes planes techniques
- Les normes concernant les panneaux

Menuiseries extérieures en aluminium :

- NFP 20-501 : Classe d'exposition
- NFP 22.255 : Assemblages soudés
- NFP 24.101 : Terminologie
- NFP 24.301 : Spécifications techniques
- NF A 91-450 : Teintes et nuances
- NFP 24.351 : Protection contre la corrosion
- norme FD P 20-201 de décembre 2001, concernant le choix des fenêtres et portes extérieures en fonction de leur exposition
- toutes les normes concernant les profilés acier
- toutes les normes pour profilés métaux non ferreux
- label NF SNQ pour les quincailleries
- NF-B 32 500 (vitrage de sécurité)
- NF-B 78 303 (verre feuilleté)
- NF-B 78 304 (verre trempé pour vitrage de bâtiment)
- NF-B 32 003 (glaces non colorées)
- Cahier des charges des fabricants
- Les avis techniques des produits utilisés
- Les avis techniques (ATEC) des matériaux, procédés, éléments ou équipements nouveaux
- Les règles professionnelles reconnues par les assureurs et plus particulièrement par l'AFAC

Généralités concernant la vitrerie :

- Tous les travaux et matériaux seront conformes aux normes françaises suivantes :
- NF-P 20511 : portes, mesurage des défauts de planéité générale des travaux de portes (novembre 1974)
- NF-P 20512 : portes, mesurage des défauts des dimensions et des défauts d'équerrage des vantaux des portes (novembre 1974)
- NF-P 23 303 : portes planes intérieures en bois, portes de communication (décembre 1973)
- NF-P 23 501 : portes planes intérieures en bois, technique des essais (décembre 1973)
- NF-P 26 315 : serrures du bâtiment, dispositifs anti-panique à barre (septembre 1978)
- règles techniques de l'U E A T C
- les règles de sécurité incendie (arrêté du 31 janvier 1986 et modificatif), ainsi que les recommandations des services de secours concernés

Normes Françaises pour le bâtiment, à savoir :

- normes homologuées
- normes enregistrées
- normes expérimentales applicables aux travaux.
- Ces normes ne sont pas nommément désignées ici. Chaque entrepreneur étant contractuellement réputé connaître toutes les normes concernant les ouvrages et les matériaux entrant dans les ouvrages de son lot, ainsi que toutes les autres normes applicables pour les travaux dont il a la charge

Le Règlement de Construction : (Textes législatifs et réglementaires)

- Décret n° 69596 du 14 juin 1969 - Règles générales de construction des bâtiments d'habitation, modifié par le décret n° 74306 du 10 avril 1974, complété des arrêtés d'application.

Les Règles Professionnelles :

- Les recommandations et directives FNB CTB,
- Fascicule AFNOR NF X 40.501,
- Recommandations : A 378 du GPEM/AB et GPEM/T du 28 Novembre 1978.

Autres documents :

- Les Avis Techniques (AT) des composants et produits utilisés.
- Les Cahiers du CSTB
- Les directives et guides techniques de l'UETAC
- Les Procès-verbaux d'essais du CSTB et du CERFF
- toutes les normes françaises intéressant les ouvrages du présent lot

- sont également applicables les normes européennes et étrangères qui seraient rendues obligatoires par les réglementations françaises.
- Pour les prestations n'entrant pas dans le domaine d'application des documents ci-avant et à défaut de documents techniques précisant les conditions, règles et prescriptions d'exécution, l'entrepreneur devra, dans la mesure du possible, traiter ces travaux par analogie avec les conditions, règles et prescriptions énoncées dans les documents visés au présent chapitre ou à défaut suivant les conditions, règles et prescriptions énoncées par le fabricant.

## 6 1 3 PRESTATIONS

### **Les prestations à charge du présent lot comprennent :**

- la visite des lieux.
- la protection et les mesures conservatoires des ouvrages contigus.
- l'exécution des travaux de qualité très soignée.
- le nettoyage en cours et en fin de chantier ainsi que l'enlèvement des gravois aux décharges.
- la reconnaissance des supports.
- la fourniture des produits propres à l'exécution des travaux.
- la fourniture et l'outillage du matériel d'exécution.
- la mise en œuvre des produits suivant prescription du cahier des charges et des documents particuliers du marché.
- A charge de l'entreprise de vérifier la réservation dans les murs existant et de prendre les mesures complémentaires

### **Prescriptions techniques particulières.**

#### **Menuiseries intérieures en bois :**

##### **Matériaux**

###### **Bois**

- les bois massifs ou panneaux de particules agglomérés ou contre plaqués, employés dans les ouvrages de menuiseries, seront de nature, provenance, qualité, caractéristiques physiques classement, d'aspect en tous points conformes aux Normes Françaises applicables à ces matériaux.
- les bois devront être parfaitement sains, secs, sans nœuds, ni autres altérations ni épaufrures, soigneusement poncés, les assemblages soignés et robustes.
- les portes isoplanes devront posséder le label de qualité CTB.

###### **Quincaillerie**

- toutes les quincailleries et autres articles de serrurerie employés seront de première qualité, estampillées de grande marques, conformes aux Normes SNFQ et posséder le label NF, solidement fixées et facilement remplaçables en cas de détérioration.
- tous les "accessoires" visibles seront en laiton chromé ou aluminium traité anodisé naturel ou ton champagne.

###### **Paumelles**

- les paumelles employées devront être appropriées aux ouvrants, leurs nombres et dimensions seront déterminés par la nature, poids de la porte et son usage.
- toutes les paumelles seront réglables dans les deux sens, verticalement par bague de même nature que la paumelle, horizontalement par serrage ou desserrage.

###### **Visseries**

- toutes les pièces de quincaillerie seront fixées avec des vis à têtes fraisées, de nombre et force adaptées aux ouvrages à réaliser, toutes les vis apparentes seront de qualité INOX - chromées ou PS, jamais en acier non traité.

###### **Butées de portes**

- toutes les portes, tant les portes palières que les portes de distribution, seront munies de butées de portes sauf disposition contraire stipulée dans le descriptif

## 6 1 4 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

- Il est spécifié que les dispositions du présent CCTP et l'offre de l'entreprise n'ont pas de caractère limitatif.  
L'entreprise devra se rendre compte sur place de l'état des lieux, des possibilités d'accès, des conditions d'exécution des travaux de sa compétence, étant entendu que ceux-ci doivent comporter tout ce qui est nécessaire à un achèvement complet, y compris les sujétions normalement prévisibles.
- Pour les travaux de sa compétence, il faut également comprendre les ouvrages qui seront nécessaires à l'insertion des corps d'état dans le bâtiment et que l'entreprise reconnaît avoir prévu ces ouvrages sans omission ni réserve dans son prix global.
- L'entrepreneur devra vérifier et étudier sous sa propre responsabilité les opérations mentionnées aux pièces du marché. Il est spécifié qu'il suffit qu'un travail soit précisé ou décrit dans l'une de ces pièces pour que l'entrepreneur en doive son exécution sans restriction, ni réserve.
- En conséquence, il ne pourra en aucun cas arguer des imprévisions ou des interprétations

- des plans ou descriptifs pour se soustraire ou se limiter dans l'exécution des travaux et sujétions qu'ils comportent ou justifier une demande de supplément de prix.
- S'il y a lieu, et au plus tard 10 jours avant la date fixée pour la remise des offres, les candidats sont tenus de signaler les erreurs relevées dans le projet d'exécution établi par le Maître d'Oeuvre, faute de quoi ils seront censés l'accepter. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus admise.
  - Au plus tard 7 jours avant la remise des offres, le Maître d'œuvre portera à la connaissance des concurrents la suite donnée à leurs observations et les informera de ses conclusions.

**En complément ou par dérogation au cahier des clauses spéciales DTU définies au paragraphes ci-dessous, les travaux du présent lot comprennent :**

- tous les frais stipulés au CCAP
- tous les frais stipulés au CCAG non dérogués par le CCAP
- les échafaudages complémentaires nécessaires et non prévus par le lot échafaudages
- les protections et sécurités suivant le plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé compris maintenance, entretien et repliement
- les moyens de levage pour approvisionner les matériaux
- la protection des ouvrages conservés.
- la fourniture, transport et mise en œuvre de tous les matériaux, produits et composants de construction nécessaires à la réalisation parfaite et complète de tous les ouvrages de leur marché,
- tous les percements, saignées, rebouchages, scellements, raccords, etc... dans les conditions précisées aux documents contractuels
- la fixation par tous moyens de leurs ouvrages,
- l'enlèvement de tous les gravois de leurs travaux,
- la main-d'œuvre et les fournitures nécessaires pour toutes les reprises, finitions, vérifications, réglages, etc... de leurs ouvrages en fin de travaux et après la réception
- la vérification des tolérances des supports au moins 30 jours calendaires avant l'intervention du présent lot
- la mise à jour ou l'établissement du D.O.E. (dossier des ouvrages exécutés) pour être remis au Maître d'Ouvrage à la réception des travaux
- les plans d'atelier et de chantier des ouvrages de menuiseries bois, relatifs aux méthodes de réalisation de l'entreprise en complément aux plans d'exécution établis par la maîtrise d'œuvre, à faire approuver par celle-ci avant toute mise en fabrication
- les études et plans de détail de réalisation des ouvrages, coupes et détails de principe inclus dans les Documents Particuliers du Marché. Tous les plans et détails dus par le présent lot devront être transmis au Maître d'œuvre au moins 30 jours calendaires après notification du marché.
- la fourniture des dispositifs de fixation, d'ancrage (rails, platines à présceller, douilles, etc..) lorsque ceux-ci doivent être incorporés au gros-œuvre, ainsi que les plans d'implantation correspondants
- les carottages et/ou sciages aux outils diamantés pour création de trous, feuillures, engravures... qui n'auraient pu être réalisés par l'entrepreneur de gros-œuvre du fait de l'entrepreneur du présent lot qui n'aurait pas fourni en temps utile les plans de réservation
- le traitement insecticide et fongicide des composants en bois massif résineux
- pour tous les ouvrages à peindre, le masticage des trous de fixation et le ponçage fin des parements apparents
- pour tous les ouvrages à vernir, le bouchonnage en bois de même essence des trous de fixation et le ponçage fin des parements apparents
- la fourniture et la pose des quincailleries, systèmes de manœuvre, d'équilibrage, de suspension, de guidage, de verrouillage
- la fourniture et la pose des pattes de scellement, des chevilles, des douilles auto-foreuses et autres systèmes de fixation non incorporés au gros-œuvre, ainsi que les taquets de calage. Les scellements humides seront toujours réalisés avec un mortier sans retrait de type SELTEX ou de qualité équivalente
- la fourniture et la pose des cylindres de sûreté des ouvrages du présent lot,
- la fourniture et la pose des baguettes de finition et de calfeutrement (plats, cornières, corniches, quarts de rond)
- la fourniture et la pose des vitrages sous parecloses pour les parties vitrées des ouvrages du présent lot
- les vernis de finition sur chants et alaises des ouvrages stratifiés ou mélaminés
- la fourniture et pose des vitrages sous parcloses pour les parties vitrées des ouvrages du présent lot
- la fourniture et pose des joints plastiques de calfeutrement dans le cas de pose en feuillure finie et en feuillure brute
- le nettoyage final avant réception des locaux où le menuisier est intervenu
- l'enlèvement des débris, des déchets, des emballages
- le présent lot devra prendre toutes les précautions lorsqu'il fixe le mobilier sur la chape d'un plancher chauffant, dans ce cas précis, il devra se faire assister par le chauffagiste qui lui localisera les tuyauteries de chauffage

## 6 1 5 LIMITES DE PRESTATIONS ENTRE LOTS SEPARES

L'Entrepreneur du présent lot doit s'assurer, avant le commencement de ses travaux sur chantier, que :

- les supports et ouvrages effectués par les autres corps d'état sont débarrassés de tous engins et dépôts de chantier
- tout support sur lequel il aura commencé ses travaux sera considéré comme accepté, si aucune réserve n'a été formulée avant.
- une coordination sera assurée en temps utile avec les autres corps d'état intéressés, afin que :
  - . les travaux de ces corps d'état soient exécutés dans leur ordre normal, en fonction du planning contractuel, sans aucune gêne pour les autres entreprises,
  - . qu'aucun dégât ne soit occasionné à l'étanchéité et à la protection après achèvement des travaux

### COORDINATION :

L'entrepreneur du présent lot devra se mettre en rapport avec les entreprises des autres lots, afin de lui permettre de

### Au lot électricité

- fourniture et pose des câblages depuis la SSI aux portes de recoupement des circulations horizontales et des cages d'escaliers par le lot électricité
- fourniture des ventouses par le présent lot
- raccordement des ventouses à réaliser par le présent lot

### Présence d'amiante :

- Un rapport de repérage des matériaux contenant de l'amiante, est joint au présent dossier de consultation.
- Toutes les entreprises qui seront amenées à intervenir pour des travaux ponctuels aux endroits présentant
- L'employeur réalisera son évaluation des risques suivant le niveau d'empoussièrement correspondant au processus de
- L'entreprise établira au préalable de ses travaux, un mode opératoire définissant les techniques de réduction
- Le mode opératoire précisera les équipements de protections individuelle et collective adaptés aux travaux à réaliser.
- L'entreprise devra **justifier de sa qualification** et des compétences individuelles de ses travailleurs pour les

### Nettoyage :

- la présente entreprise devra le nettoyage parfait des lieux suite à son intervention

## 6 1 6 METRE :

- Toutes les quantités indiquées dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ne sont données qu'à titre indicatif.
- Toutes les quantités indiquées dans la devis quantitatif ne sont données qu'à titre indicatif.
- Il appartient à l'Entreprise adjudicataire du présent lot, de les vérifier par la consultation des pièces graphiques et par la visite des lieux et de signaler au Maître d'Oeuvre toute erreur décelée avant le début des travaux
- aucune contestation ultérieure ne sera prise en compte.
- si des prestations ou moyens supplémentaires, non prévus au projet et documents d'Appel d'Offres, s'avèrent nécessaires à l'exécution, le coût induit sera réputé inclus au montant du marché, étant entendu que l'Entreprise est sensée avoir prévu au travers de ses obligations l'ensemble des prestations non décrites mais néanmoins nécessaires pour une exécution dans les Règles de l'Art au titre de son marché.
- L'exactitude des dimensions seront respecter, Unité de passage.  
A charge de l'entreprise de vérifier dans les murs existant et de prendre les mesures complémentaires pour l'exécution et pose des portes

## 6 DESCRIPTION DES OUVRAGES - CCTP

### 6 1 PORTES DE DISTRIBUTION AVEC STABILITE AU FEU - PORTES DE RECOUPEMENT ASSERVIES / PIVOT

#### 6 1 Portes D A S à 1 ou 2 vantaux, sur pivots, degré coupe-feu 1/2 heure, ouverture en va-et-vient *Porte de recoupeMENT couloir* *Porte isolement Hall*

##### **Exécution - généralités :**

- fourniture de blocs portes coupe-feu 1/2 heure selon les normes françaises, ouvrant à 180° + avec P.V. DAS selon NF S 61937
- portes maintenues ouvertes

#### 6 1 1 Porte Dim: 1,40 x 2,10 ml de hauteur

##### Dimensions

- Portes de dim : 1,40 x 2,10 m ht à 2 vantaux
- 2 unités de passage: 1/3 de 0,40 et 2/3 de 1,00ml (1up)
- Total 2 up de passage libre

##### Huisserie, vantaux et équipements :

- bâti périphérique en résineux du pays ou hêtre de type chambranle, contre-chambranle, ébrasements pour cloisons de 10 cm d'épaisseur
- avec joint périphérique isophonique et coupe-feu, y compris au droit du seuil
- fourniture et pose des vantaux sur pivots avec débattement au sol, positionnement selon le sens de l'ouverture
- 2 battants à âme pleine de densité 350kg /m<sup>3</sup> en panneau de particules de bois aggloméré. le cadre et l'âme sont revêtus sur chaque face par un panneau de fibre de bois dur prépeint.
- chants verticaux feuillurés (26x15) au plan de fermeture.
- sur les chants verticaux au plan de fermeture, bourrelets caoutchouc anti pince-doigts
- joint périphérique thermogonflant gainé, collé en usine : 10 x 3 mm au battement et 18 x 3 en traverse haute et basse sous bourrelets anti-pince doigts, 30 x 3 mm en traverse haute et basse et côté pivots
- ajustage de la porte après pose du revêtement de sol (sans objet)
- ferme-portes réglable de force 2 à 4
- 2 déclencheurs électromagnétiques asservis à la détection incendie (raccordement au lot électricité – courants faibles) et dispositif antiréarmement.
- télécommande à rupture ou émission sous 24 ou 48 volts.
- Fourniture de la vantouse et du bras en acier laqué
- angle maxi de la position d'attente : 135°
- 2 contacteurs de position détectant la position fermée ou non fermée de la porte (raccordement au lot électricité – C.F.)
- ventouses à fixer sur les murs et cloisons
- support ventouse à prévoir pour déport éventuel
- oculus de forme rectangulaire avec la partie basse située à 0,90m maxi (vision handicapés) environ, remplissage par glace pare flammes, compris pareclosoles en bois massif et joints de finition
- Ensemble conforme aux normes PMR
- toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et PV DAS.
- PV DAS à fournir
- ces portes seront habituellement ouvertes ou fermées selon la destination et les indications des plans d'étage, avec asservissement à une ventouse électromagnétique par vantail
- raccords à centrale d'alarme ou boîtiers à réaliser par le lot SSI
- présentation de l'avis technique obligatoire
- ouverture en va-et-vient
- angles d'ouverture selon les plans
- y compris toutes sujétions

##### Murs:

- Porte à intégrer dans cloisons de 10cm. Cloison à charge du lot plâtrerie
- portes à intégrer suivant plan architecte

##### Ebrasement:

- Traitement des ébrasement en finition bois avec chambranle et contre chambranle

##### Sol:

- Découpe soigné des sols en place, sol souple ou carrelé
- Y compris reprise au besoin!
- Pose du pivot dans sol avec reprise du sol, Chape – ragréage... ou autre
- Attention: présence éventuel d'amiante.  
voir rapport de repérage des matériaux contenant de l'amiante et paragraphe 4,1,5 limite de

prestation

**Localisation :**

- Porte des étages selon plans de porte

**Métre :** l'unité

**6 1 2 Porte Dim: 0,90 x 2,10 ml de hauteur**

Dimensions

- Portes de dim : 0,90 x 2,10 m ht à 1 vantail
- Dimension a adapté (dormant) suivant reservation existante
- Total 1 up de passage libre

Huisserie, vantaux et équipements :

Idem position 4.1.1

Murs:

- Porte dans maçonnerie existante de 40 cm environs (sans demolition au GO)
- portes à intégrer suivant plan architecte

Sol:

Idem position 4.1.1

**Localisation :**

- Porte du sous-sol selon plans de porte

**Métre :** l'unité

**6 1 3 Plus-value pour contrôle de positionnement sécurisé (CPS)**

**Localisation :**

- sur les portes de la position précédente

**Exécution :**

- fourniture et pose d'un système CPS sur les vantaux des portes asservies des positions précédentes
- raccordement sur les attentes fournies et posées par le lot électricité
- 1 unité par vantail

**Métre :** l'unité

**6 2 PORTES DE DISTRIBUTION AVEC STABILITE AU FEU - PORTES DE RECOUPEMENT ASSERVIES / CHARNIERE**

**6 2 1 Portes à 1 vantail, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure, asservies DAS**

*Porte de recoupelement couloir*

*Porte isolement Hall*

**Exécution - généralités :**

- fourniture d'un bloc porte coupe feu 1/2 heure, ouvrant à 90° + avec P.V. avec P.V. DAS selon NF S 61937
- portes maintenues ouvertes

Dimension

- Portes de dim : 0,90 x 2,10 m ht environ à 1 vantail
- Dimension a adapté suivant reservation existante
- Total 1 up de passage

Huisserie, vantaux et équipements :

- bâti périphérique en résineux du pays ou hêtre de type chambranle, contre-chambranle, ébrasements pour cloisons de 10 cm d'épaisseur
- avec joint périphérique isophonique et coupe-feu, y compris au droit du seuil
- fourniture et pose des vantaux sur pivots avec débattement au sol, positionnement selon le sens de l'ouverture
- 1 ou 2 battants à âme pleine de densité 350kg /m<sup>3</sup> en panneau de particules de bois aggloméré. le cadre et l'âme sont revêtus sur chaque face par un panneau de fibre de bois dur prépeint.
- chants verticaux feuillurés (26x15) au plan de fermeture.
- sur les chants verticaux au plan de fermeture, bourrelets caoutchouc anti pince-doigts
- joint périphérique thermogonflant gainé, collé en usine : 10 x 3 mm au battement et 18 x 3 en traverse haute et basse sous bourrelets anti-pince doigts, 30 x 3 mm en traverse



- haute et basse et côté pivots
- ajustage de la porte après pose du revêtement de sol (sans objet)
- ferme-portes réglable de force 2 à 4
- 1 ou 2 déclencheurs électromagnétiques asservis à la détection incendie (raccordement au lot électricité – courants faibles) et dispositif antiréarmement.
- télécommande à rupture ou émission sous 24 ou 48 volts.
- Fourniture de la vantouse et du bras en acier laqué
- angle maxi de la position d'attente : 135°
- 2 contacteurs de position détectant la position fermée ou non fermée de la porte (raccordement au lot électricité – C.F.)
- ventouses à fixer sur les murs et cloisons
- support ventouse à prévoir pour déport éventuel
- oculus de forme rectangulaire avec la partie basse située à 0,90m maxi (vision handicapés) environ, remplissage par glace pare flammes, compris pareclosoles en bois massif et joints de finition
- Ensemble conforme aux normes PMR
- toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et PV DAS.
- PV DAS à fournir
- ces portes seront habituellement ouvertes ou fermées selon la destination et les indications des plans d'étage, avec asservissement à une ventouse électromagnétique par vantail
- raccords à centrale d'alarme ou boîtiers à réaliser par le lot SSI
- présentation de l'avis technique obligatoire
- ouverture en va-et-vient
- angles d'ouverture selon les plans
- y compris toutes sujétions

Murs:

- Porte à intégrer dans mur existant de 40cm environs
- portes à intégrer suivant plan architecte

Ebrassement:

- Traitement des ébrasement de 40 cm environs en finition bois avec chambranle et contre chambranle

Sol:

- Découpe soigné des sols en place, sol souple ou carrelé
- Y compris reprise au besoin!
- Pose du pivot dans sol avec reprise du sol, Chape – ragréage... ou autre
- Attention: présence éventuel d'amiante.  
voir rapport de repérage des matériaux contenant de l'amiante et paragraphe 4,1,5 limite de prestation

**Localisation :**

- Porte couloir du Sous-Sol, RdC et Etages

**6 2 2 Portes à 1 vantail, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure, asservies DAS**

*Porte de recoupement couloir  
Porte isolement Hall*

**Exécution - généralités :**

- fourniture d'un bloc porte coupe feu 1/2 heure, ouvrant à 90° + avec P.V. avec P.V. DAS selon NF S 61937
- portes maintenues ouvertes

Dimension:

- Idem position 6.2.1

Huisserie, vantaux et équipements :

- Idem position 6.2.1

Murs:

- Porte à intégrer dans cloisons de 10 cm à charge du plâtrier
- portes à intégrer suivant plan architecte

Sol:

- Idem position 6.2.1

**Localisation :**

- Porte du Sou-Sol

**6 2 3 Portes à 2 vantaux, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure, asservies DAS**

*Porte de recoupement couloir  
Porte isolement Hall*

**Exécution - généralités :**

- fourniture d'un bloc porte coupe feu 1/2 heure, ouvrant à 90° + avec P.V.

- avec P.V. DAS selon NF S 61937
- portes maintenues ouvertes

Dimension:

- Portes de dim : 1,40 x 2,10 m ht environ à 2 vantaux
- Dimension a adapté suivant reservation existante
- Total 2 up de passage libre

Huisserie, vantaux et équipements :

- Idem position 6.2.1

Murs:

- Porte a intégrer dans mur existant de 40cm environs
- portes à intégrer suivant plan architecte

Sol:

- Idem position 6.2.1

**Localisation :**

- Porte du RdC

**6 2 4 Portes à 2 vantaux, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure, asservies DAS**  
*Porte de recouvrement couloir / Administration*

**Exécution - généralités :**

- fourniture d'un bloc porte coupe feu 1/2 heure, ouvrant à 90° + avec P.V. avec P.V. DAS selon NF S 61937
- portes maintenues ouvertes

Dimension:

- Portes de dim : 2,00 x 2,10 m ht environ à 2 vantaux
- Dimension a adapté suivant reservation existante
- Total 2 up de passage libre

Huisserie, vantaux et équipements :

- Idem position 6.2.1

Murs:

- Porte a intégrer dans cloisons de 10 cm à charge du plâtrier
- portes à intégrer suivant plan architecte

Sol:

- Idem position 6.2.1

**Localisation :**

- Porte du RdC acces administration

**6 2 5 Plus-value pour contrôle de positionnement sécurisé (CPS)**

**Localisation :**

- sur les portes de la position précédente

**Exécution :**

- fourniture et pose d'un système CPS sur les vantaux des portes asservies des positions précédentes
- raccordement sur les attentes fournies et posées par le lot électricité
- 1 unité par vantail

**Métre :** l'unité

**6 3 PORTES DE DISTRIBUTION AVEC STABILITE AU FEU - PORTES VANTAUX SUR PAUMELLES**

**6 3 1 Portes à 1 vantail, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure, murs existantes**

**Exécution - généralités :**

- fourniture d'un bloc porte coupe feu 1/2 heure, ouvrant à 90° + avec P.V.
- Porte maintenue fermée par fermeture automatique
- Portes comprenant:

Dimension

- Portes de dim : 0,90 x 2,10 m ht environ pour le sous-sol
- Portes de dim : 0,90 x 2,20 m ht environ pour le RdC
- Dimension a adapté suivant reservation existante
- 1UP de passage

Huisserie :

- Portes à charnières simple action
- protégées par 2 plaques de joints thermogonflants INTERDENS 36 de 144 x 25 x 2mm.
- avec ferme porte à coulisse
- ouverture à 90° + ( 135° )

Ferme-porte à coulisse

- conforme à la norme NFP 26 316
- universel, à encombrement réduit, fixation invisible
- 2 vitesses de réglage par 2 vis hydrauliques
- de force minimum égale à 3, conformément à la norme NF EN 1154
- clapet de sécurité d'ouverture et de fermeture
- sans freinage à l'ouverture
- montage avec bras à coulisse anti-vandalisme, avec arrêt (angle maximum : 180°C)
- fixation haute sur vantail
- finition et teinte identique aux profilés de la porte

Murs:

- Porte dans murs existant de 40cm environs
- portes à intégrer suivant plan architecte

Ebrassement:

- Traitement des ébrasement de 40 cm environs en finition bois avec chambranle et contre chambranle

**Localisation :**

- Porte du Sous-Sol
- Porte degagement - Local Rangement 1, 2, 3, 4, 5
- Porte du RdC aile ouest entre degagement et administration

**6 3 2 Portes à 1 vantail, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure, cloisons neuves**

**Exécution - généralités :**

- fourniture d'un bloc porte coupe feu 1/2 heure, ouvrant à 90° + avec P.V.
- Portes comprenant:

Dimension

- Portes de dim : 0,90 x 2,10 m ht
- 1UP de passage

Huisserie :

- Portes à charnières simple action
- protégées par 2 plaques de joints thermogonflants INTERDENS 36 de 144 x 25 x 2mm.
- avec ferme porte à coulisse
- ouverture à 90° + ( 135° )

Ferme-porte à coulisse

- conforme à la norme NFP 26 316
- universel, à encombrement réduit, fixation invisible
- 2 vitesses de réglage par 2 vis hydrauliques
- de force minimum égale à 3, conformément à la norme NF EN 1154
- clapet de sécurité d'ouverture et de fermeture
- sans freinage à l'ouverture
- montage avec bras à coulisse anti-vandalisme, avec arrêt (angle maximum : 180°C)
- fixation haute sur vantail
- finition et teinte identique aux profilés de la porte

Murs:

- Porte sur cloisons de 10cm a charge du platrier
- portes à intégrer suivant plan architecte

Ebrassement:

- Traitement des ébrasement en finition bois avec chambranle et contre chambranle

**Localisation :**

- porte du RdC  
Local SSI, Photocopie, Serveur  
Mezzanines stocks
- 3eme étage rangement 2

**6 3 3 Portes à 1 vantail, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure, murs existantes pose en applique**

**Exécution - généralités :**

- fourniture d'un bloc porte coupe feu 1/2 heure, ouvrant à 90° + avec P.V.

- Porte pose en applique intérieur avec traitement ébrasement
- Avec dormant complémentaire sur mur pour avoir le PV de pose
- L'ensemble sans reprise de plâtre
- Y compris dépose des ancienne porte
- Portes comprenant:

Dimension

- Portes de dim : 0,90 x 2,20 m ht environ
- Dimension a adapté suivant reservation existante
- 1UP de passage

Huisserie :

- Portes à charnières simple action
- protégées par 2 plaques de joints thermogonflants INTERDENS 36 de 144 x 25 x 2mm.
- avec ferme porte à coulisse
- ouverture à 90° + ( 135° )

Ferme-porte à coulisse

- Sans objet

Murs:

- Porte dans murs existant de 40cm environs
- portes à intégrer suivant plan architecte

Ebrassement:

- Traitement des ébrasement de 40 cm environs en finition bois avec chambranle et contre chambranle

**Localisation :**

- Porte des salle de classe du 2eme étage

**6 3 4 Portes à 1 vantail, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure, cloisons neuve**

**Exécution - généralités :**

- fourniture d'un bloc porte coupe feu 1/2 heure, ouvrant à 90° + avec P.V.
- Portes comprenant:

Dimension

- Portes de dim : 0,90 x 2,10 m ht
- 1UP de passage

Huisserie :

- Portes à charnières simple action
- protégées par 2 plaques de joints thermogonflants INTERDENS 36 de 144 x 25 x 2mm.
- avec ferme porte à coulisse
- ouverture à 90° + ( 135° )

Ferme-porte à coulisse

- Sans objet

Murs:

- Porte dans cloisons de 10cm neuve a charge du platriers
- portes à intégrer suivant plan architecte

**Localisation :**

- Porte de l'aile ouest administration
- Porte RdC entre classe 1 et 2

**6 3 5 Portes à 1 vantail, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure**

**Exécution - généralités :**

- fourniture d'un bloc porte coupe feu 1/2 heure, ouvrant à 90° + avec P.V.
- Portes comprenant:

Dimension

- Portes de dim : 0,80 x 2,10 m ht dim sur existant
- Dimension a adapté suivant reservation existante

Huisserie :

- Portes à charnières simple action
- protégées par 2 plaques de joints thermogonflants INTERDENS 36 de 144 x 25 x 2mm.
- avec ferme porte à coulisse
- ouverture à 90° + ( 135° )

Ferme-porte à coulisse

- conforme à la norme NFP 26 316
- universel, à encombrement réduit, fixation invisible
- 2 vitesses de réglage par 2 vis hydrauliques
- de force minimum égale à 3, conformément à la norme NF EN 1154
- clapet de sécurité d'ouverture et de fermeture
- sans freinage à l'ouverture
- montage avec bras à coulisse anti-vandalisme, avec arrêt (angle maximum : 180°C)
- fixation haute sur vantail
- finition et teinte identique aux profilés de la porte

Murs:

- Porte dans murs existant de 15cm environs
- portes à intégrer suivant plan architecte

**Localisation :**

- Porte du local Stock classe 201 du 2eme etage

**6 3 6 Portes à 2 vantaux, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure, murs existantes**

**Exécution - généralités :**

- fourniture d'un bloc porte coupe feu 1/2 heure, ouvrant à 90° + avec P.V.
- Porte pose en applique intérieur avec traitement ebrasement
- Avec dormant complémentaire sur mur pour avoir le PV de pose
- L'ensemble sans reprise de plâtre
- Y compris dépose des ancienne porte
- Portes comprenant:

Dimension

- Portes de dim : 1,40 x 2,10 m ht environs
- Dimension a adapté suivant reservation existante
- 2UP de passage

Huisserie :

- Portes à charnières simple action
- protégées par 2 plaques de joints thermogonflants INTERDENS 36 de 144 x 25 x 2mm.
- avec ferme porte à coulisse
- ouverture à 90° + ( 135° )

Ferme-porte à coulisse

- conforme à la norme NFP 26 316
- universel, à encombrement réduit, fixation invisible
- 2 vitesses de réglage par 2 vis hydrauliques
- de force minimum égale à 3, conformément à la norme NF EN 1154
- clapet de sécurité d'ouverture et de fermeture
- sans freinage à l'ouverture
- montage avec bras à coulisse anti-vandalisme, avec arrêt (angle maximum : 180°C)
- fixation haute sur vantail
- finition et teinte identique aux profilés de la porte

Murs:

- Porte dans murs existant de 15/20cm environs
- portes à intégrer suivant plan architecte

Ebrasement:

- Traitement des ébrasement de 40 cm environs en finition bois avec chambranle et contre chambranle

**Localisation :**

- Porte des salle du CDI du 2eme étage      Sans ferme porte
- Porte salle de classe 1                      Avec ferme porte

**6 4 AUTRES OUVRAGES DE MENUISERIE INTERIEURE - PLACARD**

**6 4 Facade de gaine technique pare-flamme 1/2h**

**Exécution - généralités :**

- Façade de gaine technique à 1 ou plusieurs compartiments, constituée par bâti dormant et vantail ou vantaux ouvrants, et parties pleines fixes en imposte
- Sans habillage par chants plats au pourtour
- Compris tous joints et autres pour obtenir un ensemble : pare-flamme 1/2 h.
- L'ensemble en stratifié, selon choix "colorie" par l'architecte
- Ensembles comprenant:

Cadre dormant:

- Cadre dormant en sapin, comprenant montants et traverses, sans traverse basse, avec feuillure pour ouvrants et fixes

- A intégrer dans contre cloisons couloir
- Traitement jointion platre menuiserie par joint creus dans l'ensemble menuisier
- épaisseur 54 mm
- Fixation : par pattes à scellement non visibles en nombre suffisant

Vantaux ouvrants:

- En panneaux de particules de type M1, avec alaises en bois dur embrevées et collées au pourtour, épaisseur 22 mm ;

Ferrage :

- 3 paumelles acier par vantail ;
- Une serrure à clé carré actionnant un dispositif de fermeture 3 points.

Murs:

- Sur contre cloisons et ou cloisons de 10cm du lot platerie

**6 4 1 Facade de gaine technique pare-flamme 1/2h**

**Exécution - généralités :**  
Idem position 6.4

Dimansion:

- 0,60 x 2,10 de hauteur

**Localisation :**

- Aile ouest au RdC, 1er et 2eme

**6 4 2 Facade de gaine technique pare-flamme 1/2h**

**Exécution - généralités :**  
Idem position 6.4

Dimansion:

- 0,75 x 2,10 de hauteur

**Localisation :**

- Aile ouest au RdC, 1er et 2eme

**6 4 3 Facade de gaine technique pare-flamme 1/2h**

**Exécution - généralités :**  
Idem position 6.4

Dimansion:

- 0,35 x 2,10 de hauteur

**Localisation :**

- Aile ouest au 1er et 2eme

**6 4 4 Facade de gaine technique pare-flamme 1/2h**

**Exécution - généralités :**  
Idem position 6.4

Dimansion:

- 0,95 x 2,10 de hauteur

**Localisation :**

- Aile ouest au RdC

**6 5 AUTRES OUVRAGES DE MENUISERIE INTERIEURE - SIGNALÉTIQUE**

**Réglementation applicable à la signalétique**

- les travaux du présent lot devront répondre aux directives des articles :
  - . R30 (de l'arrêté du 4 juin 1982 complétant l'arrêté du 25 juin 1980 modifié)
  - . MS 38 à MS 41 du règlement de sécurité contre l'incendie dans les ERP
  - . NF S 60-303 relative aux plans et consignes de protection contre l'incendie

**Description des ouvrages**

- dans le hall d'accueil et à l'arrivée des escaliers principaux aux différents étages seront implantés des tableaux synoptiques et de repérage des fonctions du bâtiment.
- les diverses portes d'accès aux locaux recevront une signalétique spécifique par cadre support avec intégration amovible d'un repérage pour numérotation du local, destination et nom du responsable.
- la signalétique intérieure sera homogène par rapport à celle existante dans l'établissement.

**6 5 1 Plans d'intervention pompier**

**Localisation :**

- Un plan sur accè pompier
- chaque plan d'intervention comportera un plan de l'établissement de tous les niveaux conforme aux dispositions de l'article MS 41
- A charge du lot de vérifier les quantités

**Exécution :**

- fourniture et pose de plan d'intervention pompiers pour le bâtiment
- panneau sous verre avec cadre alu laqué y compris représentation réglementaire

**Métre :** l'unité

**6 5 2 Plans d'évacuation**

**Localisation :**

- 1 plans au droit de chaque escalier
- 19 plans disposés à proximité de chaque escalier
- A charge du lot de vérifier les quantités

**Exécution :**

- fourniture et pose d'un plan d'évacuation comprenant les indications des consignes générales de sécurité contre l'incendie avec signalisation des sorties, extincteurs, alarme manuelle et indication des locaux techniques et toutes sujétions telles que cadre support alu laqué avec vitrage à soumettre à l'architecte, fixations sur murs, plastification des plans etc...  
Dimensions : format A3.

**Métre :** l'unité

**6 5 3 Signalisations de sécurité diverses**

**Localisation :**

- les portes des locaux techniques

**Exécution :**

Fourniture et pose de plaquettes de sécurité de 2100 x 60 mm portant les indications suivantes conformément à la signalétique existante :

- porte pare-flamme à maintenir fermée
- porte coupe-feu : ne pas mettre d'obstacle à sa fermeture
- commande de désenfumage escalier et circulation
- chaufferie
- coupure d'urgence (pour l'électricité, pour l'extraction d'air)
- coupure soufflage d'air

**Métre :** l'ensemble

**6 5 4 Signalisations de sécurité pour EAS**

**Exécution :**

Fourniture et pose de plaquettes de sécurité, pictogramme avec texte, portant les indications suivantes conformément à la signalétique existante :

- Pour sécuriser l'attente des personnes à mobilité réduite en cas d'évacuation
- Symboles graphiques selon FD X 08-040-3 ( mars 2010 )

**Localisation :**

- Au droit de l'escalier crée facade ouest  
niveau RdC, 1er et 2eme

**Métre :** l'unité

**6 5 5 Signalisations directionnelles**

**Exécution :**

Fourniture et pose de plaquettes de signalisation directionnelles, conformément à la signalétique du colège existante tels que :

- sortie
- accès réservé aux secours
- Espace d'Attent Sécurisé
- ...

**Localisation :**

- les signalétiques directionnelles seront disposées de façon judicieuse

**Métre :** l'ensemble

**6 6 AUTRES OUVRAGES DE MENUISERIE INTERIEURE - DIVERS**

**6 6 1 Plinthes de section 100 x 10 mm ou conforme a l'existant**

**Exécution :**

- en sapin à peindre ou à lasurer, plinthe à bord supérieur arrondi et chant inférieur dégraissé
- assemblages d'onglet, traînées d'ajustement, découpes, etc ...
- les morceaux utilisés auront la même longueur que les parois auxquelles ils s'appliquent,
- pas de longueurs inférieures à 1,00 m
- fixations par pointes TOC ou collage
- hauteur 100 mm à nuancer selon la localisation
- Produit fini, finition a charge du présent lot
- dimension et aspect au plus juste de l'existant
- y compris toutes sujétions de finition

**Localisation :**

- au droit des cloisons créées ou modifiées

**Métre :** le ml

**6 6 2 Plinthes de section 150 x 10 mm mouluré**

**Exécution :**

- Idem position 6.6.1
- Mouluré avec dessin validé par l'architecte

**Localisation :**

- au droit des contre cloisons dans les dégagements  
Couloir ouest et est du RdC, 1er et 2eme

**Métre :** le ml

**6 6 3 Ferme-porte à coulisse**

**Exécution :**

- conforme à la norme NFP 26 316
- universel, à encombrement réduit, fixation invisible
- 2 vitesses de réglage par 2 vis hydrauliques
- de force minimum égale à 3, conformément à la norme NF EN 1154
- clapet de sécurité d'ouverture et de fermeture
- sans freinage à l'ouverture
- montage avec bras à coulisse anti-vandalisme, avec arrêt (angle maximum : 180°C)
- fixation haute sur vantail
- finition et teinte identique aux profilés de la porte

**Localisation :**

- Porte labo 2eme etage
- Porte sas comble aile est

**Métre :** U

**6 6 4 Ferme-porte à coulisse**

**Exécution :**

- Idem position 6.6.3

**Localisation :**

- Provisions

**6 6 5 Mise en conformité porte existant**

**Exécution :**

- Dépose du verrou dans ouvrant et remplacement par rosace  
Petit travaux de conformité sur porte existante

**Localisation :**

- Porte aile ouest comble

**Métre :** Ensemble

**6 6 6 Profile de finition en moulure entre mur existant et contre cloison**



**Exécution :**

- en bois dur à peindre ou à lasurer, moulur d'angle
- assemblages d'onglet, traînées d'ajustement, découpes, etc ...
- les morceaux utilisés auront la même longueur que les parois auxquelles ils s'appliquent,
- pas de longueurs decoupée. Piece d'untenant
- fixations par pointes TOC ou collage
- Produit fini, finition a charge du présent lot
- Type de dessin au choix Architecte
- dimension et aspect au plus juste de l'existant
- Dimension par porte:  
2,50 en verticale x2  
1,70 en horizontale x1
- Epaisseur de la contre cloisons 8cm environs
- Donc un totale de 6,70ml par porte
  
- y compris toutes sujétions de finition

**Localisation :**

- au droit des demi-cloisons créées par le plâtrier dans coulours ouest et Est
- au droit des portes existante

**Métre :** le ml

**6 7 DIVER TRAVAUX**

**6 7 1 Vitral**

**Exécution :**

- Depose soigner et repose du vitrail
- Adaptation par encadrement bois
- Traitement des ébrassement en finition bois avec chambranle et contre chambranle
- Cadre dormant en sapin, comprenant montants et traverses, sans traverse basse, avec feuillure pour ouvrants et fixes
- Fixation : par pattes à scellement non visibles en nombre suffisant
- Prévoir trape d'acce a l'arriere dans cloison de 10cm neuve pour intervention technique depuis le bureau

**Localisation :**

- De la salle des professeurs vers couloir dans alvéole bureau 7

**Métre :** Ensemble

**6 8 VARIANTE AMENAGEMENT ADMINISTRATION**

**6 8 1 Portes à 1 vantail, sur paumelles, degré coupe-feu 1/2 heure, cloisons neuves**

**Exécution - généralités :**

Idem position 6.3.2

**6 8 2 Plinthes de section 100 x 10 mm ou conforme a l'existant**

**Exécution - généralités :**

Idem position 6.6.1

---

## COLLÈGE DES MISSIONS AFRICAINES HAGUENAU

01 RUE DES MISSIONS AFRICAINES, 67500 HAGUENAU

### MISE EN SECURITE ET ACCESSIBILITE DU BATIMENT "EXTERNAT"

---

MAÎTRE D'OUVRAGE: **MISSIONS AFRICAINES HAGUENAU**

01 RUE DES MISSIONS AFRICAINES, 67500 HAGUENAU  
67500 HAGUENAU  
WWW.COLLEGE-MISSIONS-AFRICAINES.FR

MAÎTRE D'ŒUVRE:

JACQUES ORTH ARCHITECTE DENAIS



**ARCHETYPE**  
SAS D'ARCHITECTURE

CHRISTOPHE BURY ARCHITECTE DE

**ARCHETYPE**

JACQUES ORTH & CHRISTOPHE BURY  
32A, RUE DES FILEURS - 67240 BISCHWILLER  
TÉL. 03 88 53 98 98  
MAIL. AGENCE@ARCHETYPE-SAS.FR WWW.ARCHETYPE-SAS.FR

BUREAU D'ÉTUDES:

**SRIG INGENIEURS CONSEILS**

5, RUE DE LISBONNE - 67300 SCHILTIGHEIM  
TÉL. 03 88 62 38 18 FAX.03 88 93 03 50  
MAIL. INGENIEURSCONSEILS@SRIG.FR

BUREAU D'ÉTUDES:

**BMA INGENIERIE**

6, RUE DE TURCKHEIM - 68230 NIEDERMORSCHWIHR  
TÉL.03 89 30 06 75 FAX.03 89 30 05 73  
MAIL. BMAI@ORANGE.FR

BUREAU CONTRÔLE:

**QUALICONSULT**

06, RUE DES HÉRONS  
67960 ENTZHEIM  
TÉL. 03 88 78 45 81 FAX. 03 88 78 56 28

BUREAU SSI:

**FIBE ÉTUDES**

7A RUE DE LA BATTERIE  
67118 GEISPOLSHEIM  
TÉL : 03 88 15 55 18 FAX : 09 70 62 20 70  
MAIL. BLAISE@FIBE.FR

COORDINATEUR CSPS:

**AGP COORDINATIONS**

PASCALE GUENOUKPATI  
10 RUE DU ZIEGELFELD  
67100 STRASOURG  
TEL. 06 62 42 47 21 FAX : 09 55 64 36 01  
MAIL. CONTACT.AGPCOORDINATION@YAHOO.FR

---

## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT 06 MENUISERIE INTERIEURE

- DPGF

---

**6 DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE - DPGF**

<b>6</b>	<b>1</b>	<b>PORTES DE DISTRIBUTION AVEC STABILITE AU FEU - PORTES DE RECOUPEMENT ASSERVIES</b>			
<b>6</b>	<b>1 1</b>	Porte Dim: 1,40 x 2,10 ml DAS			
		Aile Ouest	U	3,00	
		Aile Est	U	3,00	
<b>6</b>	<b>1 2</b>	Porte Dim: 0,90 x 2,10 ml DAS	U	2,00	
<b>6</b>	<b>1 3</b>	Plus-value contrôle de positionnement	U	8,00	
<b>6</b>	<b>2</b>	<b>PORTES DE DISTRIBUTION AVEC STABILITE AU FEU - PORTES DE RECOUPEMENT SUR PAUMELLES</b>			
<b>6</b>	<b>2 1</b>	Portes Dim: 0,90 x 2,10 DAS			
		Aile Ouest	U	3,00	
		Aile Est	U	3,00	
<b>6</b>	<b>2 2</b>	Portes Dim: 0,90 x 2,10 DAS	U	2,00	
<b>6</b>	<b>2 3</b>	Portes Dim: 1,40 x 2,10 DAS	U	2,00	
<b>6</b>	<b>2 4</b>	Porte Dim: 2,00 x 2,10 DAS	U	1,00	
<b>6</b>	<b>2 5</b>	Plus-value contrôle de positionnement	U	11,00	
<b>6</b>	<b>3</b>	<b>PORTES DE DISTRIBUTION AVEC STABILITE AU FEU - PORTES VANTAUX SUR PAUMELLES</b>			
<b>6</b>	<b>3 1</b>	Porte 1 vantail CF 1/2H mur existant	U	8,00	
<b>6</b>	<b>3 2</b>	Porte 1 vantail CF 1/2H cloisons de 10cm avec fp	U	6,00	
<b>6</b>	<b>3 3</b>	Porte 1 vantail CF 1/2H Pose en applique interieur	U	4,00	
<b>6</b>	<b>3 4</b>	Porte 1 ventail CF 1/2H cloisons de 10cm sans fp	U	5,00	
<b>6</b>	<b>3 5</b>	Porte 1 ventail CF 1/2 cloison mur existant avec fp	U	4,00	
<b>6</b>	<b>3 6</b>	Porte 2 vantaux CF 1/2 cloison mur existant avec fp	U	2,00	
<b>6</b>	<b>4</b>	<b>AUTRES OUVRAGES DE MENUISERIE INTERIEURE - PLACARD</b>			
<b>6</b>	<b>4 1</b>	Facade gaine technique pare-flamme 1/2	U	4,00	
<b>6</b>	<b>4 2</b>	Facade gaine technique pare-flamme 1/2	U	3,00	
<b>6</b>	<b>4 3</b>	Facade gaine technique pare-flamme 1/2	U	2,00	
<b>6</b>	<b>4 4</b>	Facade gaine technique pare-flamme 1/2	U	1,00	
<b>6</b>	<b>5</b>	<b>AUTRES OUVRAGES DE MENUISERIE INTERIEURE - SIGNALETIQUE</b>			
<b>6</b>	<b>5 1</b>	Plans d'intervention pompier	U	1,00	
<b>6</b>	<b>5 2</b>	Plans d'évacuation	U	19,00	
<b>6</b>	<b>5 3</b>	Signalisations de sécurité diverses	Ens	1,00	
<b>6</b>	<b>5 4</b>	Signalisations de sécurité pour EAS	U	3,00	
<b>6</b>	<b>5 5</b>	Signalisations directionnelles	Ens	1,00	
<b>6</b>	<b>6</b>	<b>AUTRES OUVRAGES DE MENUISERIE INTERIEURE - DIVERS</b>			

6	6	1	Plinthes	ml	130 ml			
6	6	2	Plinthes couloir	ml	168,00			
6	6	3	Ferme-porte à coulisse	U	4,00			
6	6	4	Ferme-porte à coulisse - provision	U	3,00			
6	6	5	Mise en coformité porte existant	Ens	1,00			
6	6	6	Profile de finition	ml	20,00			
6	7	<b><u>DIVER TRAVAUX</u></b>						
6	7	1	Vitral	Ens	1,00			
<b>MONTANT TOTAL € HT :</b>								
<b>TVA : 20,00 % :</b>								
<b>MONTANT TOTAL € TTC :</b>								

En toutes lettres :

Document chiffré à :

Le responsable du marché :

Date :

L'entreprise "complété, lu et approuvé"  
 (mention manuscrite) -cachet et signature-

6	8	<b><u>VARIANTE AMENAGEMENT ADMINISTRATION</u></b>						
6	8	1	Portes à 1 vantail, cloisons neuves	U	5,00			
6	8	2	Plinthes de section	ml	42,00			
<b>MONTANT TOTAL € HT :</b>								
<b>TVA : 20,00 % :</b>								
<b>MONTANT TOTAL € TTC :</b>								